



Comment fonctionne le réseau solidaire ?

Les carillonneurs agissent à leur échelle, dans leur quartier :



Les commerçants

Offrent des micro-services et les affichent sur leur vitrine grâce à des pictogrammes.



Les habitants

Favorisent le lien social en bas de chez eux. Ils consomment solidaire, peuvent devenir bénévoles ou membres.

Les personnes sans domicile

Utilisent les services chez les commerçants. Certains peuvent devenir ambassadeurs bénévoles.



Les associations partenaires



Transmettent aux personnes sans domicile les listes de commerçants solidaires et des bons pour des produits.

Les événements solidaires

Régulièrement, les Carillonneurs se réunissent pour un événement de quartier. Lors d'un apéro chez un commerçant du réseau, une partie de pétanque ou encore un après-midi jeux de société, les liens se créent et les idées pour (s') aider grandissent. Le regard porté sur l'autre et sur soi-même change !

Envie de faire résonner les cloches de la solidarité de votre quartier ? !
Contactez Le Carillon de St Nazaire :



07 52 03 56 30



ascarillon.sn@gmail.com



www.lecarillon.org



Le Carillon de Saint Nazaire



SAINT NAZAIRE

Réseau de solidarité locale



Chacun peut agir pour le bien de tous

#chacunpourtous



« Le plus dur lorsqu'on est à la rue, ce n'est pas le froid ou la faim mais l'isolement. A quoi bon essayer de s'en sortir si personne ne prend de nos nouvelles ? »

explique Michel, sans domicile depuis 3 ans

Le Carillon est le premier projet conçu par l'association loi 1901 La Cloche, porté à St Nazaire par l'association ASC (Association Solidarités et Créations). C'est un réseau de solidarité visant à améliorer le quotidien des personnes à la rue, tout en luttant contre leur isolement. CHACUN, peut, par de petits gestes, agir POUR le bien de TOUS !

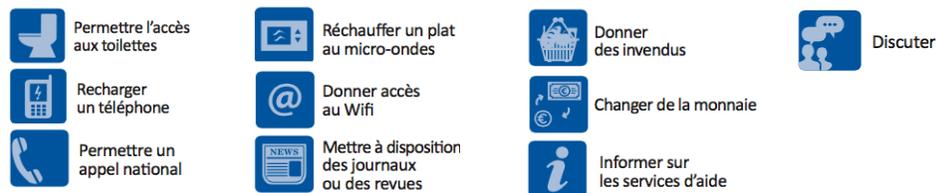
Les 3 missions du Carillon

- Favoriser les liens bienveillants et de proximité entre personnes sans domicile, commerçants et habitants.
- Inviter aux échanges de services simples mais qui changent la vie de chacun.
- Promouvoir le changement de regard sur les uns, sur les autres et sur soi-même.

Je suis un commerçant, je peux :

1. Proposer des micro-services gratuits accessibles à tous :

A choisir parmi une vingtaine de services et aux horaires de mon choix. Par exemple :



2. Proposer à mes clients d'offrir des produits solidaires sous forme de bons :

Laissés dans mon commerce sur le principe du « café en attente » ou distribués aux personnes sans domicile par le Carillon, ses partenaires, membres, bénévoles et ambassadeurs.



Je peux aussi choisir d'offrir directement des bons pour des produits, que Le Carillon distribuera via son réseau



Je suis un habitant, je peux :

Agir dans mon quotidien :

- ➡ Offrir des produits solidaires.
- ➡ Participer aux événements/collectes.
- ➡ Devenir membre et être accompagné dans ma solidarité.

Je suis sans domicile, je peux :

Me rendre chez les commerçants :

- ➡ Utiliser les services.
- ➡ Utiliser des bons pour des produits.
- ➡ Proposer à mon tour des services. Être ambassadeur et témoigner de mon expérience de la rue.

Être BÉNÉVOLE :

- ➡ Sensibiliser les personnes avec ou sans domicile au fonctionnement du réseau.
- ➡ Transmettre des listes et bons aux personnes sans domicile de mon quartier.
- ➡ Organiser localement des événements, collectes et activités pour tous.
- ➡ Casser les clichés, témoigner, etc.